

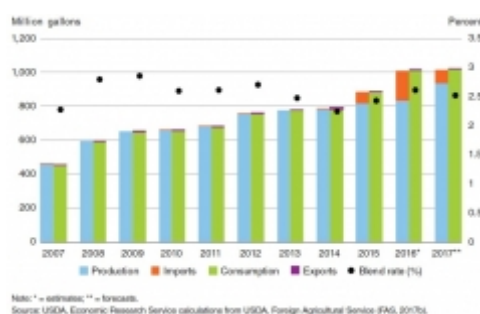
Bioéthanol : état des lieux vu des États-Unis

7 novembre 2017

L'*Economic Research Service* (ERS) de l'USDA fait un bilan des exportations de bioéthanol et de drêche sèche par les États-Unis, principal pays producteur et exportateur. Soulignant les opportunités et barrières aux échanges commerciaux, cette publication offre aussi un panorama des situations de divers pays. En 2016, 26 États, en plus des acteurs historiques (États-Unis, les 28 États membres de l'Union européenne, Brésil), se sont dotés de politiques d'incorporation dans les carburants (mandats).

Huit pays sont analysés en détail : Argentine, Canada, Chine, Colombie, Inde, Japon, Philippines et Thaïlande. En Chine, troisième producteur mondial de bioéthanol, 11 provinces et 40 villes incorporent du bioéthanol à hauteur, en moyenne, de 10 % (entre 7 et 20 %). La consommation chinoise est surtout couverte par la production domestique (cf. figure ci-dessous). Les importations, autorisées depuis 2015, proviennent principalement des États-Unis, avec une taxe douanière à 5 % relevée à 30 % en 2017.

Consommation, production, importations et exportations de bioéthanol en Chine sur la période 2007-2017



Source : USDA

Source : [ERS – USDA](#)